



**4e SESSION – THÉMATIQUE 2009
LA MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE
RAIL - ROUTE - AIR**

FORUM, SOIRÉE-DÉBAT
JEUDI 24 SEPTEMBRE 2009, À 19H30
CLUB 44 , LA CHAUX-DE-FONDS
ENTRÉE LIBRE

RENCONTRES,
DÉBATS ET PROJETS
FRANCO-SUISSES POUR
UN DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL TRANS-
FRONTALIER
FRANCHE-COMTÉ
ET ARC JURASSIEN
SUISSE

QUATRIÈME MANIFESTATION DU CYCLE «MOBILITÉ»
FORUM, SOIRÉE-DÉBAT
JEUDI 24 SEPTEMBRE 2009, À 19H30
CLUB 44, CH 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, RUE DE LA SERRE, 64
(SUIVRE L’AFFICHAGE PUBLIC)
ENTRÉE LIBRE

QUEL FRANCHISSEMENT DE L’ARC JURASSIEN DANS L’ESPACE RHIN-RHÔNE ?

LE THÈME

Un TGV arrive, un autre s’en va. La Ligne à Grande Vitesse (LGV) Alsace-Bourgogne s’ouvrira le 12 décembre 2011 à Belfort et à Besançon; deux correspondances de Berne à Paris se fermeront en décembre 2009.
Quelle sera donc la mobilité de demain sur l’Arc jurassien franco-suisse ?

La session du printemps 2009 avait posé un regard «grand angle» à l’horizon 2030 et à l’échelle de l’Espace Rhin-Rhône, échelle de demain de l’Arc jurassien et de la Franche-Comté.

La session d’automne, qui démarrera par le forum-débat du 24 septembre 2009 apportera un «plan serré» de proximité transfrontalière.

Comment articuler les besoins de mobilité locale à la mobilité européenne ?

Selon quelles modalités ?

Où établir les connexions entre les divers moyens de transport que sont le rail, la route et l’air ?

Quel franchissement de l’Arc jurassien faut-il donc élaborer aujourd’hui dans l’espace Rhin-Rhône de demain?

Tel est le thème de l’automne 2009 du Forum transfrontalier, désormais implanté aussi bien en Franche-Comté que sur l’Arc jurassien.

Plusieurs spécialistes, comtois et suisses, répondront aux cinq propositions d’actions qu’a arrêtées le Forum transfrontalier au printemps 2009.

LE PROGRAMME

19H30

ANIMATION

MARC DECREY

Journaliste RSR/ La Première, Lausanne

SALUTATIONS

MARIE-THÉRÈSE BONADONNA

Déléguée culturelle du Club 44, La Chaux-de-Fonds

INTRODUCTION

LE PROJET «MOBILITÉ» ET LES CINQ PROPOSITIONS
DU FORUM TRANSFRONTALIER

JACQUES-ANDRÉ TSCHOUMY

*Comité de pilotage Forum transfrontalier,
Maison de l'Europe transjurassienne*

19H45

PROPOSITIONS D'ACTIONS SOUMISES AU DÉBAT

**Entre Rhin et Rhône, imposer une carte et une représentation
transnationales à tous les projets transfrontaliers**

*Proposition 1 présentée par Bernard Woeffray, géographe,
Comité de pilotage Forum transfrontalier, La Chaux-de-Fonds*

**Créer un Réseau Express Régional, RER de l'Arc jurassien, et développer
un Schéma de mobilité transfrontalière interne à ce réseau (MOT)**

Proposition 2 présentée par Jacques-André Tschoumy

**Créer un Réseau routier transfrontalier de l'Arc jurassien,
le projet «Pont du Châtelot»**

*Proposition 3 présentée par Jean-Jacques Delémont, Comité de pilotage
Forum transfrontalier, La Chaux-de-Fonds*

**Assurer l'accessibilité du Réseau à l'aire internationale, articuler
les projets intérieurs aux projets extérieurs**

*Proposition 4 présentée par Marcel Schiess, Comité de pilotage
Forum transfrontalier, L'Agence, La Chaux-de-Fonds*

**Arbitrer les options dans le Réseau, prendre en compte la réduction
progressive de la fréquence TGV sur la ligne Berne-Paris**

Proposition 5 présentée par Jean-Jacques-Delémont



forum transfrontalier

LES PORTEURS DU PROJET
CONCEPTION, ORGANISATION,
MISE EN ŒUVRE ET PUBLICATION

JACQUES-ANDRÉ TSCHOUMY
Maison de l'Europe Transjurassienne
Charles-Knapp, 24
CH 2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 724 00 43
Fax +41 32 724 01 03
jatschoumy@bluewin.ch
www.maisondeleurope.ch

MARCEL SCHIESS
Directeur de L'Agence
Rue du Nord 169
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. +41 32 968 01 49
Mobile +41 79 240 33 67
marcel.schiess@bluewin.ch
www.lagence.ch

JEAN-JACQUES DELÉMONT
A. dir. général du CIFOM
Rue des 22-Cantons 15
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. +41 32 968 65 27
Mobile: +41 79 327 12 34
delemont.j-j@bluewin.ch

BERNARD WOEFFRAY
Géographe
Rue Léopold-Robert 36
CH 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. +41 32 889 38 95
bernard.woeffray@ne.ch



MAISON
de l'EUROPE
transjurassienne

L'Agence

Avec le soutien de la



en partenariat avec



www.club-44.ch

Avec la contribution de
MICHEL BÉGUELIN
a. conseiller aux Etats
Lausanne

INTERVENANTS INVITÉS À DÉBATTRE

Alexandre Moine

Géographe, professeur aux Universités, Besançon

Pascal Vuilleumier

Chef de l'Office des transports du Canton de Neuchâtel, Neuchâtel

Rémi Dormois

Directeur du pôle Stratégie et Territoire au Grand Besançon, Besançon

Michel Loyat

Vice-président du Conseil régional de Franche-Comté, Besançon

Jean-Luc Poffet

Resp. du domaine Planification des réseaux, Office fédéral des routes, Berne

Jean-Claude Schneider

Ingénieur, La Chaux-de-Fonds

Dr Eugen Bruehwiler

Dr ès sciences techniques, Professeur à l'EPFL, Lausanne

Claude Hêche,

Conseiller aux Etats JU, président Oustrail, Courroux

Dr Olivier Baud

Collaborateur de la Section de planification des transports et infrastructures à l'Office fédéral des transports (OFT), Berne

Charles Joder,

Directeur régional SNCF Bourgogne-Franche-Comté, Dijon

RÉPONSES POLITIQUES AUX POSTULATS ET PROPOSITIONS D' ACTIONS DU FORUM TRANSFRONTALIER

Frédéric Hainard

Conseiller d'Etat neuchâtelois, au nom de la Conférence TransJurassienne (CTJ), Neuchâtel

21h15

Débat public avec la salle

22h00

Synthèse, conclusion et lignes de forces

Marcel Schiess

RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS D' ACTIONS DU FORUM TRANSFRONTALIER

Le Forum transfrontalier recommande à la CTJ et à ses Organes, privés et publics, ainsi qu'aux Gouvernements compétents, nationaux, régionaux et locaux, un plan d'affirmation d'une mobilité transfrontalière dynamique de l'Arc jurassien franco-suisse.

Le plan expérimental visera cinq objectifs déclinés en projets ponctuels:

- Imposer la carte transnationale à tous les projets transfrontaliers
- Créer un Réseau Express Régional (RER) de l'Arc jurassien et développer un schéma de mobilité transfrontalière interne à ce réseau (SMOT)
- Créer un Réseau routier transfrontalier de l'Arc jurassien franco-suisse
- Assurer l'accessibilité du réseau à l'aire internationale et articuler les projets intérieurs aux projets internationaux
- Arbitrer les options à l'intérieur du réseau, prendre en compte la réduction progressive de la fréquence TGV sur la ligne Berne-Paris